

Contractualisation RSA 1/2

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Il sera question au cours de cette formation :

- au niveau de la contractualisation, d'utiliser le contrat d'insertion réciproque non comme un outil administratif mais comme un outil au service de l'engagement des personnes et des acteurs de l'insertion
- au niveau de la technique, de renforcer les techniques de co construction, avec la personne accompagnée voir par la personne accompagnée au niveau de l'environnement, de s'appuyer sur son environnement pour favoriser la mise en activation de la personne accompagnée.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Mener des séances en posture d'accompagnement
- Utiliser le projet de parcours comme base de travail collaboratif avec la Personne
- Contractualiser sur cette base

PROGRAMME DE LA FORMATION :

jour 1 : Les fondements de la méthode d'accompagnement des publics en insertion

- La démarche d'accompagnement dans un contexte de précarité
- Les effets de la précarité
- Les différentes postures de conseillers
- Structurer son cadre d'intervention
- Travailler par objectifs

Jour 2 : Co Construire le CER dans une démarche de participation

- Les théories d'engagement et le pouvoir d'agir
- Structurer un parcours d'insertion et utiliser le contrat dans une optique pédagogique
- Cas pratiques à partir d'exemples apportés par les stagiaires
- Utiliser le CER pour aider à la mise en œuvre effective

Une intersession permettra aux stagiaires de mettre en œuvre effectivement et en situation réelle les éléments vus durant la formation. Cette intersession pourra être encadrée par les cadres du département qui seront sensibilisés à la démarche. Une organisation en mode projet est à privilégier.

Jour 3 : Retours sur pratiques

- Échanges d'expériences autour des expérimentations
- Apports ou réajustements théoriques et méthodologiques à partir de cas pratiques
- Travail collaboratif à partir de situations ou Co construction de séances, outils, protocoles

RYTHME DE LA FORMATION :

Les formations se déroulent sur un rythme de 2 + 1

Ce rythme permet aux stagiaires à la fois de :

- Prendre du recul et de s'exercer dans leur cadre de travail professionnel
- Allier leur travail et les séances de formation
- Expérimenter progressivement la méthode et la lier à la démarche en cours sur le territoire



Contractualisation RSA 2/2

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

A l'issue des 2 premières journées, il sera demandé aux stagiaires de mettre en œuvre 1 ou 2 techniques vues pendant la formation en s'appuyant sur les principes méthodologiques (Expérimentation).

Le formateur réajustera lors de la 3ème journée, le contenu de la formation afin de permettre à chacun d'acquérir des compétences identifiées.

NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL :

Nous favorisons les pédagogies actives et tenons à ce que les liens avec la réalité de terrain soient effectués dès le premier jour de la formation.

Pour cela, et selon les groupes, le matin est consacré à la mise en place, par les échanges, des éléments conceptuels et théoriques nécessaires à la mise en application, les après midi sont consacrés à des situations amenées par les stagiaires. Les échanges de pratiques s'organisent ici autour d'une méthode adaptable et déclinable aux différents environnements dans lesquels se trouvent les stagiaires.

ACCESSIBILITÉ :

Vous êtes en situation de handicap :

Nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Des aménagements particuliers peuvent être mis en place durant la formation et lors des périodes d'exams.

Contact : Françoise Morin - 04 42 20 81 66

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ REQUIS

- ▶ *Accompagnateurs sociaux et professionnels, référents uniques de parcours, conseillers emploi ou conseillers en insertion professionnelle travaillant en direction de publics en insertion sociale et professionnelle dans le cadre du dispositif RSA*
- ▶ *Encadrants d'accompagnants souhaitant renforcer l'organisation du travail de leurs équipes sur une base méthodologique commune*

NOS TARIFS POUR CETTE FORMATION :

En individuel : en FOAD = 600,00 € Net de Taxes
en présentiel = 850,00 € Net de taxes

En groupe : 1400 € Net de taxes par jour (frais non compris) Effectif pressenti : 8 à 14 stagiaires par groupe.

DÉLAIS D'ACCÈS :

En FOAD : Constitution d'un groupe de 5 personnes maximum par mois selon les inscriptions.

En présentiel : nous organisons des sessions sur Paris (inter) ou sur site client (intra)
N'hésitez pas à nous contacter